

acceptera 250 millions de boisseaux, épargnant ainsi les frais d'entreposage sous le régime de la loi sur les réserves provisoires de blé. Comme le réseau des éleveurs terminus a une capacité d'entreposage de quelque 550 millions de boisseaux dans les éleveurs locaux et terminaux en vertu de la politique sur les céréales annoncée par le ministre, va-t-on empêcher les agriculteurs de livrer leurs céréales même s'il y a de l'espace dans les éleveurs?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, nombre de fois j'ai exprimé l'espoir que les éleveurs ne soient pas remplis à pleine capacité afin de pouvoir fonctionner efficacement. La quantité de céréales entreposées devrait correspondre aux besoins du marché. Naturellement, il y aura moins de blé entreposé qu'il n'y en a eu depuis longtemps. Par contre, il sera beaucoup plus nécessaire qu'on puisse manutentionner les très grandes quantités d'orge et de graine de colza destinées à l'exportation.

**M. Korchinski:** Comme les éleveurs ne peuvent contenir 300 millions de boisseaux, à raison d'une moyenne d'un dollar le boisseau pour l'orge et les autres céréales, comment le ministre se propose-t-il de compenser cette perte de 300 millions de dollars qui influencera toute l'économie des Prairies?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. A mon avis, le genre de déclaration que le député cherche à obtenir du ministre devrait normalement être faite à l'appel des motions.

**M. Korchinski:** Étant donné que l'économie de l'Ouest perdra quelque 300 millions de dollars, le gouvernement songe-t-il à une autre politique pour compenser cette perte?

**L'hon. M. Lang:** La prémisse du député est absolument fausse, monsieur l'Orateur. Il s'entête à oublier et à passer sous silence l'orge et la graine de colza.

#### L'ABOLITION DE LA LOI SUR LES RÉSERVES PROVISOIRES DE BLÉ

**M. Craig Stewart (Marquette):** Une question supplémentaire. Le vendredi 4 décembre, comme en fait foi la page 1755 du *hansard*, j'ai posé la question suivante au ministre chargé de la Commission canadienne du blé:

Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire approximativement combien le gouvernement économiserait cette année s'il abolissait la loi sur les réserves provisoires de blé?

Le ministre a répondu:

Pas en ce moment, mais je pourrais sans doute me procurer des chiffres à l'intention du député.

Ces chiffres, le ministre les a-t-il actuellement?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Pas encore, monsieur l'Orateur.

#### LE CANADIEN NATIONAL

##### DEMANDE D'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LES PENSIONS AFIN D'EXPÉDIER LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Ma question s'adresse au ministre des Transports. Je la pose dans l'intérêt du leader du gouvernement, qui est fort désireux de voir la Chambre examiner certains articles de nos travaux avant le congé de Noël. Le gouvernement va-t-il nous promettre d'agir dans le sens recommandé à l'unanimité par la Chambre, au sujet des pensions des employés du Canadien National?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transport):** Étant donné le début de la question du député, je devrais en discuter avec le leader à la Chambre. Une telle promesse de la part du gouvernement serait inopportune à ce moment-ci, le député le sait, puisque la question des pensions est un des objets des négociations actuelles entre les syndicats et les chemins de fer. Je répète ce que j'ai déjà déclaré ici: j'ai officiellement informé le Canadien National de l'approbation unanime du rapport par la Chambre. Il serait à propos, je pense, de voir à quels changements aboutiront les négociations en cours.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Une question supplémentaire. Le gouvernement a-t-il simplement informé le CN de la décision unanime de la Chambre ou lui a-t-il parlé bien clairement?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

#### LA SÉCURITÉ NATIONALE

##### ON PROPOSE L'INSTITUTION D'UN COMITÉ CHARGÉ D'ÉTUDIER LA FORMATION DU FLQ

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que plusieurs corps intermédiaires voudraient que le gouvernement fédéral institue un comité composé de membres de tous les partis représentés à la Chambre en vue de déterminer exactement les causes du mouvement FLQ et les troubles que nous avons connus au Québec, le gouvernement se propose-t-il d'acquiescer à cette demande?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je n'ai pas été saisi d'une telle demande. Si elle m'est présentée, je l'examinerai, mais je ne vois pas pourquoi, *a priori*, on devrait y satisfaire. Les causes du FLQ relèvent ou bien de l'ordre policier, qui mène les enquêtes qu'il peut dans ce domaine-là, ou bien de l'ordre politique et social. A mon avis, personne n'est plus compétent que les élus du peuple pour être au courant de ces choses.